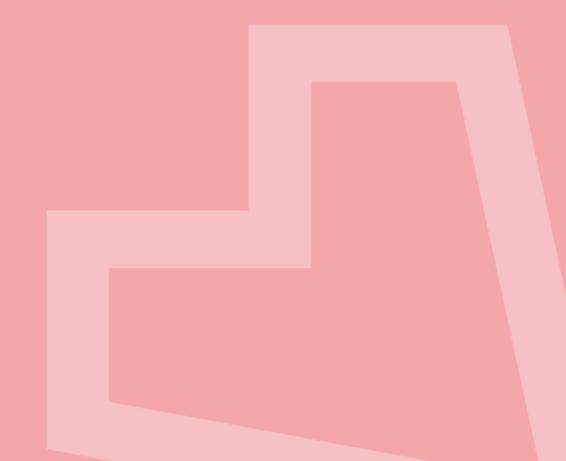


3 rue Brindejonc des Moulinais 31500 Toulouse

Rapport de transparence

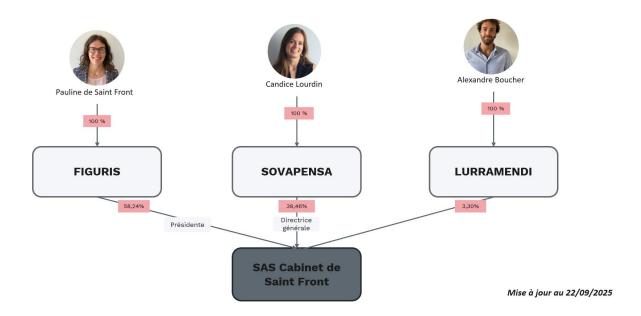
Année 2025



Description de la structure

Le cabinet de Saint Front est un cabinet de conseil et d'audit spécialisé en RSE. A ce titre, il réalise des missions de vérification volontaire RSE, des missions de vérification de l'atteinte des objectifs statutaires par les sociétés à mission ainsi que des missions de certification des informations en matière de durabilité.

La structure d'actionnariat est la suivante :



Le cabinet de Saint Front est une entité indépendante non affiliée à un quelconque réseau.

L'ensemble de la gouvernance du cabinet est articulé autour d'une structure pilotée par les 2 dirigeantes Pauline de Saint Front et Candice Lourdin respectivement Présidente et Directrice générale.

Elles sont challengées par le comité de mission et donnent leurs directives au sein du comité de direction qui a pour mission de les mettre en œuvre.

Les autorités globales telles que définies dans la norme ISO 17029 se répartissent comme suit :

Autorité globale

L'élaboration de politiques et la mise en Présidente / Directrice place de processus relatifs à son fonctionnement

générale

La surveillance de la mise en œuvre des politiques et des processus

Direction qualité

L'assurance de l'impartialité

Présidente

La surveillance de sa situation financière Présidente

L'élaboration des activités et des exigences de validation/vérification

Présidente

La réalisation des activités de validation/vérification

Direction de mission

Les décisions et la délivrance des avis

Signataire (auditrice de durabilité)

de validation/vérification

La délégation de l'autorité aux comités ou individus, lorsque nécessaire, chargés Présidente / Directrice d'entreprendre en son nom des activités générale définies

Les dispositions contractuelles

Présidente

Les exigences en termes de

compétences du personnel Direction RH

Le traitement des plaintes et des appels Signataire (auditrice de

durabilité)

Le système de management de l'organisme de validation/vérification

Direction Qualité

La fourniture des ressources appropriées pour les activités de validation/vérification

Direction RH, Direction Financière

Système de contrôle interne de la qualité

L'efficacité du système de management de la qualité repose sur 3 mécanismes.

Audit interne:

Chaque année, le cabinet fait réaliser un audit interne par un auditeur indépendant. L'ensemble des conclusions alimente le système de management de la qualité ainsi que l'étude des risques.

Surveillance interne:

Au cours de l'année, le service qualité réalise des traçabilités de dossiers pour s'assurer que les procédures en vigueur sont correctement respectées. Il assure aussi une vigilance du respect des procédures du cabinet.

Les non-conformités relevées sont corrigées au fur et à mesure selon nos procédures de gestion des actions correctives.

Revue et validation:

A l'issue de chaque dossier de validation/certification et avant d'émettre un avis, une associée réalise une revue intégrale de la mission selon les dispositions de l'ISO 17029.

La direction du Cabinet de Saint Front déclare qu'elle a pris toute disposition pour mettre en œuvre les processus et moyens appropriés à la maitrise de la qualité dans ses missions d'audit de durabilité dans le respect du code de déontologie, des exigences réglementaires et de l'ISO17029.

Dernier examen d'assurance de la qualité

Le dernier examen réalisé par la H2A était en mars 2025.

La dernière évaluation par le COFRAC a été réalisée en octobre 2025.

Liste des mandats EIP

A ce jour, le cabinet de Saint Front est détenteur des 5 mandats EIP suivants :

- DEKUPLE
- MAIF
- LINEDATA
- SOLOCAL
- SOPRA STERIA

Politique d'indépendance

Afin de prévenir toute forme d'autorévision, le cabinet refuse toute mission de certification ou vérification pour des clients pour lesquels il a exercé des missions de conseil sur des sujets liées à la certification dans les 2 exercices précédents.

Pour l'acceptation, le maintien/renouvellement des mandats, l'associé auditeur de durabilité vérifie (au moins une fois par an pour le maintien/renouvellement) via un questionnaire que les conditions d'indépendance sont bien réunies.

Toute personne travaillant sur une mission de certification signe une déclaration d'indépendance chaque année qui nécessite de faire un examen approfondi de son indépendance ainsi que de celle de des personnes étroitement liées, en conformité avec le code de déontologie et l'article L822-8 du code du commerce, l'article 3, paragraphe 26 du règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014. Le cas échéant des mesures de sauvegarde sont prises.

La direction du Cabinet de Saint Front déclare que le respect du principe d'indépendance fait l'objet de vérifications périodiques au sein du cabinet.

Politique de formation

Le cabinet assure la formation continue de ses auditeurs des informations en matière de durabilité inscrits auprès de la H2A selon les conditions définies par le L822-11 du code du commerce et les orientations en matière de formation professionnelle de la H2A.

En outre la surveillance des compétences des auditeurs des informations en matière de durabilité est vérifiée au moins une fois par cycle d'accréditation. Les autres collaborateurs intervenant sur la certification des informations en matière de durabilité sont évalués sur des critères de savoir, savoir-faire et savoir être dès le recrutement puis via leur formation initiale, leur tutorat puis leur formation continue.

La direction du cabinet de Saint Front déclare qu'elle a mis en place un plan de formation des auditeurs des informations en matière de durabilité inscrits, pour répondre aux obligations réglementaires de formation.

Rémunération des associés

Les associés sont rémunérés sur une part fixe et une part variable liée à des objectifs de performance, ils peuvent également percevoir des dividendes.

Rotation des associés

Le cabinet a mis en place une rotation des associés auditeurs de durabilité inscrits pour les mandats concernant des entités d'intérêt public conformément aux exigences légales qui imposent une rotation après 6 exercices consécutifs (dans la limite de 7 ans) avec une période de viduité de 3 ans.

Ventilation des honoraires

Туре	Honoraires
Honoraires mandats EIP	311 995 €
Honoraires mandats non EIP	0 €
Honoraires SAC aux mandats EIP et non-EIP (audit société à mission)	10 350 €
Honoraires SAC hors mandat	1 404 930 €
Total	1 727 275 €

Fait à Toulouse, le 30/10/2025

Pour les associés,

Rapport de transparence Cabinet de Saint-Front – Exercice clos le 30 juin 2025

Pauline de Saint Front